

**644 Protection thermique radiateur N36441000AB**

Date d'impression: 03.08.2021

Code du produit: 1103692

Page 1 de 11

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

644 Protection thermique radiateur N36441000AB

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Additif

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**Fabricant**

| | | |
|------------|----------------------------|----------------------------------|
| Société: | TUNAP GmbH & Co. KG | |
| Rue: | Bürgermeister-Seidl-Str. 2 | |
| Lieu: | D-82515 Wolfratshausen | |
| Téléphone: | + 49 (0) 8171/1600 - 0 | Téléfax: + 49 (0) 8171/1600 - 40 |
| e-mail: | sdb@tunap.com | |
| Internet: | www.tunap.com | |

Fournisseur

| | | |
|------------|------------------------|--------------------------------|
| Société: | TUNAP France SAS | |
| Rue: | 1, rue Guynemer | |
| Lieu: | F-67120 F-67120 Altorf | |
| Téléphone: | + 33 (0) 388 68 64 94 | Téléfax: + 33 (0) 388 68 67 58 |
| e-mail: | sdb@tunap.com | |
| Internet: | www.tunap.fr | |

1.4. Numéro d'appel d'urgence: +33 03 88 37 37 37 (CapTv de Strassbourg)**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Catégories de danger:

Corrosion/irritation cutanée: Skin Irrit. 2

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Dam. 1

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée: STOT RE 2

Mentions de danger:

Provoque une irritation cutanée.

Provoque de graves lésions des yeux.

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

2.2. Éléments d'étiquetage**Règlement (CE) n° 1272/2008****Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

éthylène-glycol

éthylenediaminetétraacetate-de-tétra-sodium

Tolyltriazol Sodium salt

Mention Danger**d'avertissement:****Pictogrammes:**



644 Protection thermique radiateur N36441000AB

Date d'impression: 03.08.2021

Code du produit: 1103692

Page 2 de 11

Mentions de danger

| | |
|------|--|
| H315 | Provoque une irritation cutanée. |
| H318 | Provoque de graves lésions des yeux. |
| H373 | Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. |

Conseils de prudence

| | |
|----------------|--|
| P260 | Ne pas respirer vapeurs. |
| P280 | Porter un équipement de protection des yeux. |
| P302+P352 | EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon. |
| P305+P351+P338 | EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. |
| P337+P313 | Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin. |
| P314 | Consulter un médecin en cas de malaise. |

2.3. Autres dangers

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Composants dangereux

| N° CAS | Substance | | | Quantité |
|------------|--|--------------|------------------|-------------|
| | N° CE | N° Index | N° REACH | |
| | Classification SGH | | | |
| 107-21-1 | éthylène-glycol | | | 10 - < 20 % |
| | 203-473-3 | | 01-2119456816-28 | |
| | Acute Tox. 4, STOT RE 2; H302 H373 | | | |
| 64-02-8 | éthylenediaminetétraacetate-de-tétra-sodium | | | 1 - < 3 % |
| | 200-573-9 | | | |
| | Acute Tox. 4, Acute Tox. 4, Eye Dam. 1, STOT RE 2; H332 H302 H318 H373 | | | |
| 64665-57-2 | Tolyltriazol Sodium salt | | | 1 - < 3 % |
| | 265-004-9 | | | |
| | Acute Tox. 4, Skin Corr. 1B, Aquatic Chronic 3; H302 H314 H412 | | | |
| 37971-36-1 | acide 2-phosphonobutane-1,2,4-tricarboxylique | | | 1 - < 3 % |
| | 253-733-5 | | 01-2119436643-39 | |
| | Met. Corr. 1, Eye Irrit. 2; H290 H319 | | | |
| 5064-31-3 | nitrotriacétate de trisodium | | | 0,1 - < 1 % |
| | 225-768-6 | 607-620-00-6 | | |
| | Carc. 2, Acute Tox. 4, Eye Irrit. 2; H351 H302 H319 | | | |

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Premiers secours: veillez à votre autoprotection! Evacuer les personnes en lieu sûr. Si la victime est inconsciente ou si elle souffre de crampes, ne jamais lui faire ingurgiter quoi que ce soit.

**644 Protection thermique radiateur N36441000AB**

Date d'impression: 03.08.2021

Code du produit: 1103692

Page 3 de 11

Après inhalation

Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Si des symptômes apparaissent ou en cas de doute, consulter un médecin.

Après contact avec la peau

Se laver avec beaucoup d'eau et de savon. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Si des symptômes apparaissent ou en cas de doute, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. En cas de symptômes durables, consulter un ophtalmologiste.

Après ingestion

NE PAS faire vomir. En cas de vomissement faire attention au risque d'étouffement. Consulter impérativement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Maux de tête, nausées, étourdissements, irritation de la peau fatiguée,

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique. Appeler un CENTRE ANTIPOISON. Des symptômes peuvent apparaître seulement quelques heures après l'exposition.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le produit lui-même n'est pas combustible.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Si possible sans risque, éloigner les récipients en bon état de la zone dangereuse. En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Information supplémentaire

Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire. Eloigner toute source d'ignition. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Utiliser un équipement de protection individuel

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution). S'assurer que toutes les eaux usées sont collectées et transférées à une station d'épuration.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7



644 Protection thermique radiateur N36441000AB

Date d'impression: 03.08.2021

Code du produit: 1103692

Page 4 de 11

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Observer le mode d'emploi.

La poussière doit être aspirée directement à l'endroit où elle se dégage. Aspirer les vapeurs/aérosols directement à l'endroit où ils se forment. Si l'aspiration locale n'est pas possible ou insuffisante, assurer dans la mesure du possible une bonne ventilation de la zone de travail.

Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

Utiliser un équipement de protection individuel (voir rubrique 8).

Préventions des incendies et explosion

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

Information supplémentaire

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver le récipient bien fermé. Respecter les prescriptions légales et les dispositions.

Conseils pour le stockage en commun

Ne pas stocker ensemble avec: Agents oxydants. Substances dangereuses pyrophores ou auto-échauffantes.

Aliments pour humains et animaux.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Protéger du gel. À conserver au frais et au sec. Respecter les prescriptions légales et les dispositions.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

| N° CAS | Désignation | ppm | mg/m ³ | f/cm ³ | Catégorie | Origine |
|----------|-------------------------|-----|-------------------|-------------------|--------------|---------|
| 107-21-1 | Ethylèneglycol (vapeur) | 20 | 52 | | VME (8 h) | |
| | | 40 | 104 | | VLE (15 min) | |

Conseils supplémentaires

a sans limitation

b Fin de l'exposition voire fin du processus

c en cas d'exposition à long terme: après plusieurs postes superposées

d avant la couche suivante

sang (B)

Urine (U)

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.

Mesures d'hygiène

Éviter l'exposition. Porter un vêtement de protection approprié. Constituer un programme de protection de la



644 Protection thermique radiateur N36441000AB

Date d'impression: 03.08.2021

Code du produit: 1103692

Page 5 de 11

peau et s'y tenir!

Protection des yeux/du visage

Protection oculaire appropriée: Lunettes de protection hermétiques.

DIN EN 166

Protection des mains

Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique. Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste.

Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile) Temps de pénétration 480min

Épaisseur du matériau des gants 0,45 mm

EN ISO 374

Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Protection respiratoire

Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire.

Cas de dépassement des valeurs limites d'exposition professionnelle pertinente est intéressant de noter:

Appareil de protection respiratoire approprié : Appareil filtrant combiné (DIN EN 141).

Appareil filtrant avec filtre ou dispositif filtrant avec ventilateur de type: P2

Respecter les limites de port indiquées par le fabricant.

Respecter les prescriptions légales et les dispositions.

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Respecter les prescriptions légales et les dispositions.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | |
|------------------|------------|
| L'état physique: | Liquide |
| Couleur: | rose |
| Odeur: | légèrement |

pH-Valeur (à 20 °C):

Testé selon la méthode
9,25 DIN 19268

Modification d'état

Point de fusion/point de congélation: non déterminé

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: 100 °C

Point de sublimation: non applicable

Point de ramollissement: non applicable

Point d'écoulement: non applicable

Point d'éclair: 111 °C ISO 3679

Inflammabilité

solide: non applicable

gaz: non applicable

Limite inférieure d'explosivité: 3,2

Limite supérieure d'explosivité: 28

Température d'auto-inflammation: non applicable

Température d'inflammation spontanée

solide: non applicable



644 Protection thermique radiateur N36441000AB

Date d'impression: 03.08.2021

Code du produit: 1103692

Page 6 de 11

| | |
|--|----------------------------------|
| gaz: | non applicable |
| Température de décomposition: | non déterminé |
| Propriétés comburantes | |
| Non comburant. | |
| Pression de vapeur: | non déterminé |
| Densité (à 20 °C): | 1,08 g/cm ³ DIN 51757 |
| Hydrosolubilité: | facilement soluble |
| Solubilité dans d'autres solvants | |
| non déterminé | |
| Coefficient de partage n-octanol/eau: | non déterminé |
| Viscosité dynamique: | DIN 53019-1 |
| Viscosité cinématique: (à 40 °C) | DIN EN ISO 3104 |
| Durée d'écoulement: (à 20 °C) | DIN EN ISO 2431 |
| Densité de vapeur relative: | non déterminé |
| Taux d'évaporation: | non déterminé |

9.2. Autres informations

Teneur en corps solides: non déterminé

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réagit avec les : Acide, Agents oxydants.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.4. Conditions à éviter

Protéger du gel.

10.5. Matières incompatibles

Agents oxydants. Substances dangereuses pyrophores ou auto-échauffantes.

10.6. Produits de décomposition dangereux

La combustion incomplète et gaz de thermolyse de toxicité différente peuvent se produire. Dans le cas des produits hydrocarbonés tels que CO, CO₂, aldéhydes et des suies. Ceux-ci peuvent être très dangereuses si elles sont inhalées en concentrations élevées ou dans des espaces clos.

Information supplémentaire

Ne pas mélanger avec autres produits chimiques.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicocinétique, métabolisme et distribution

Pas de données disponibles pour le mélange.

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.


644 Protection thermique radiateur N36441000AB

Date d'impression: 03.08.2021

Code du produit: 1103692

Page 7 de 11

| N° CAS | Substance | | | |
|------------|---|------------------|--------|--------|
| | Voie d'exposition | Dose | Espèce | Source |
| 107-21-1 | éthylène-glycol | | | |
| | orale | DL50 1600 mg/kg | Rat | |
| | cutanée | DL50 >3500 mg/kg | Lapin | |
| 64-02-8 | éthylenediaminetétraacetate-de-tétra-sodium | | | |
| | orale | DL50 1780 mg/kg | Rat | |
| | inhalation vapeur | ATE 11 mg/l | | |
| | inhalation aérosol | ATE 1,5 mg/l | | |
| 64665-57-2 | Tolyltriazol Sodium salt | | | |
| | orale | DL50 735 mg/kg | Rat. | |
| | cutanée | DL50 >2000 mg/kg | Lapin | |
| 37971-36-1 | acide 2-phosphonobutane-1,2,4-tricarboxylique | | | |
| | orale | DL50 >6500 mg/kg | Rat | |
| | cutanée | DL50 >4000 mg/kg | Rat | |
| 5064-31-3 | nitrotriaccétate de trisodium | | | |
| | orale | ATE 500 mg/kg | | |

Irritation et corrosivité

Provoque une irritation cutanée.
Provoque de graves lésions des yeux.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Aucune indication expérimentale relative à la carcinogénité sur l'homme disponible.
Aucune indication relative à la mutagénité des gamètes sur l'homme disponible.
Aucune indication relative à la toxicité de la reproduction sur l'homme disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. (éthylène-glycol)

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Aucune information disponible.

Information supplémentaire référentes à des preuves

Le mélange est classé dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

RUBRIQUE 12: Informations écologiques
12.1. Toxicité

Pas de données disponibles pour le mélange.


644 Protection thermique radiateur N36441000AB

Date d'impression: 03.08.2021

Code du produit: 1103692

Page 8 de 11

| N° CAS | Substance | | | | |
|------------|---|-------------------------|-----------|--|--------|
| | Toxicité aquatique | Dose | [h] [d] | Espèce | Source |
| 107-21-1 | éthylène-glycol | | | | |
| | Toxicité aiguë pour les poissons | CL50 72860 mg/l | 96 h | Pimephales promelas | |
| | Toxicité aiguë pour les algues | CE50r 6500 - 13000 mg/l | 96 h | Selenastrum capricornutum | |
| | Toxicité aiguë pour les crustacés | CE50 > 100 mg/l | 48 h | Daphnia magna | |
| | Toxicité pour les poissons | NOEC 72860 mg/l | 7 d | Pimephales promelas | |
| | Toxicité pour les crustacés | NOEC 8590 mg/l | 7 d | Ceriodaphnia spec | |
| 64-02-8 | éthylènediaminetétraacetate-de-tétra-sodium | | | | |
| | Toxicité aiguë pour les poissons | CL50 121 mg/l | 96 h | Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel) | |
| | Toxicité aiguë pour les algues | CE50r 2,7 mg/l | 72 h | Selenastrum capricornutum | |
| | Toxicité aiguë pour les crustacés | CE50 600 mg/l | 48 h | Daphnia magna (puce d'eau géante) | |
| 64665-57-2 | Tolyltriazol Sodium salt | | | | |
| | Toxicité aiguë pour les poissons | CL50 25 mg/l | 96 h | salmo gairdneri | |
| | Toxicité aiguë pour les algues | CE50r 26,2 mg/l | 96 h | Selenastrum capricornutum | |
| | Toxicité aiguë pour les crustacés | CE50 280 mg/l | 48 h | Daphnia magna | |
| 37971-36-1 | acide 2-phosphonobutane-1,2,4-tricarboxylique | | | | |
| | Toxicité aiguë pour les poissons | CL50 >1042 mg/l | 96 h | Danio rerio | |
| | Toxicité aiguë pour les crustacés | CE50 >1071 mg/l | 48 h | Daphnia magna | |

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas de données disponibles pour le mélange. AOX (mg/l): 0

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas de données disponibles pour le mélange.

Coefficient de partage n-octanol/eau

| N° CAS | Substance | Log Pow |
|------------|--------------------------|---------|
| 107-21-1 | éthylène-glycol | -1,36 |
| 64665-57-2 | Tolyltriazol Sodium salt | 2,1 |

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette matière ne remplit pas les critères de classification PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination



644 Protection thermique radiateur N36441000AB

Date d'impression: 03.08.2021

Code du produit: 1103692

Page 9 de 11

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations d'élimination

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Code d'élimination des déchets - Produit

070701 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE; déchets provenant de la FFDU de produits chimiques issus de la chimie fine et de produits chimiques non spécifiés ailleurs; eaux de lavage et liqueurs mères aqueuses; déchet dangereux

Code d'élimination des déchets - Résidus

070701 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE; déchets provenant de la FFDU de produits chimiques issus de la chimie fine et de produits chimiques non spécifiés ailleurs; eaux de lavage et liqueurs mères aqueuses; déchet dangereux

Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés

150110 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément); emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus; déchet dangereux

L'élimination des emballages contaminés

Eau (avec détergent). Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.



644 Protection thermique radiateur N36441000AB

Date d'impression: 03.08.2021

Code du produit: 1103692

Page 10 de 11

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Marine polluant:

no

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR
L'ENVIRONNEMENT:

Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3

2010/75/UE (COV):

Aucune information disponible.

2004/42/CE (COV):

Aucune information disponible.

Indications relatives à la directive

N'est pas soumis au 2012/18/UE (SEVESO III)

2012/18/UE (SEVESO III):

Information supplémentaire

Fiche de données de sécurité conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Législation nationale

Classe risque aquatique (D):

2 - présente un danger pour l'eau

RUBRIQUE 16: Autres informations

Modifications

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 2,4,5,6,7,8,9,10,11,12,13,15,16.

Abréviations et acronymes

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer (Regulations Concerning the International Transport of Dangerous Goods by Rail)

IATA: International Air Transport Association

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

**644 Protection thermique radiateur N36441000AB**

Date d'impression: 03.08.2021

Code du produit: 1103692

Page 11 de 11

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
DNEL/DMEL: Derived No Effect Level / Derived Minimal Effect Level
WEL (UK): Workplace Exposure Limits
TWA (EC): Time-Weighted Average
ATE: Acute Toxicity Estimate
STEL (EC) Short Term Exposure Limit
CL50: Lethal Concentration
EC50: half maximal Effective Concentration
ErC50: means EC50 in terms of reduction of growth rate

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

| | |
|------|--|
| H290 | Peut être corrosif pour les métaux. |
| H302 | Nocif en cas d'ingestion. |
| H314 | Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. |
| H315 | Provoque une irritation cutanée. |
| H318 | Provoque de graves lésions des yeux. |
| H319 | Provoque une sévère irritation des yeux. |
| H332 | Nocif par inhalation. |
| H351 | Susceptible de provoquer le cancer. |
| H373 | Les contacts répétés ou prolongés avec la peau risquent d'endommager les reins. |
| H373 | Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. |
| H412 | Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |

Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)